

Les Nations unies : se réformer ou périr

Partage international n° 89 - Février 1996

par Alex de Waal

La paralysie progressive affectant les Nations unies a placé ses loyaux partisans devant un douloureux dilemme. Les critiques de droite, tels ceux qui dominent de manière croissante le Congrès américain, attaquent sévèrement l'ONU pour son gaspillage, son incompetence et sa corruption, et obligent même les internationalistes les plus engagés à admettre qu'il y a du vrai dans leurs propos.

Même lorsque cet organisme mondial se voit accorder de vastes ressources et le feu vert de ses Etats membres les plus puissants, il garde néanmoins une inépuisable capacité à transformer certaines opportunités en catastrophe. Ainsi, le désastre en Somalie fut largement le fait de l'ONU lui-même.

De plus, quelques-uns de ces critiques de droite nourrissent aussi un objectif secret : démanteler pour de bon l'organisation, de manière à permettre un combat sans merci pour le pouvoir entre les Etats-nations, ce qui laisse entrevoir un scénario particulièrement terrifiant.

Il y a beaucoup à parier que le monde serait moins sécurisé si l'ONU disparaissait ; non parce que l'ONU est efficace dans son rôle de gendarme et de médiateur mondial, mais parce qu'il est, par sa seule présence, une indication tangible d'un engagement international envers les idéaux de paix et de sécurité mutuelle. Cette crainte pourrait sembler exagérée ; toutefois, tout laisse à penser que les dictateurs et les militaires au pouvoir à travers le monde considéreraient la fin de l'ONU comme marquant l'abandon des projets tendant à développer le respect des droits de l'homme. Cela constituerait une légalisation de la guerre et de la barbarie.

Des réformes inefficaces

Le Secrétariat des Nations unies rappelle l'existence de ces menaces dans le but de neutraliser pour un temps les critiques libérales ; cependant, un échec à promouvoir une réforme ferait de l'organisation une proie facile pour les sombres prédictions de la

nouvelle droite. La question épineuse consiste à savoir comment transformer une institution empêtrée dans des droits acquis et alourdie par des procédures diplomatiques exceptionnellement lentes. Les changements sont longs à mettre en œuvre, et les décisions radicales sont immanquablement affaiblies, au point de devenir pratiquement inefficaces au moment où elles sont finalement appliquées, tel que le confirme des décennies d'expérience.

L'ONU se soumet pourtant à de continuelles réformes, mais ces dernières sont lentes et souvent inefficaces. Prenons l'exemple de l'instauration d'un programme d'aide en cas d'urgence. Il aura fallu cinq ans de négociations acharnées avant que la première organisation onusienne en ce sens, l'Undro (UN Disaster Relief Organisation), vit le jour en 1971. Mais les organismes bien en place au sein de l'ONU, comme par exemple l'Unicef, le Haut Commissariat aux réfugiés, et autres, refusèrent de se soumettre à la nouvelle autorité et défendirent jalousement leur aptitude à agir de manière indépendante. De leur côté, les Etats membres refusèrent de renoncer à leurs droits de contrôle sur l'approvisionnement en matériel de secours. En conséquence, l'Undro ne réussit jamais à remplir son rôle de préparation et de coordination en cas de catastrophe ; il rata le premier test : le Bangladesh, en 1971.

Vingt ans plus tard, et après huit réformes majeures du système de réaction onusien face aux catastrophes, les problèmes apparaissent toujours aussi insolubles. La réaction de l'ONU au Rwanda en 1994 ne fut guère meilleure que celles du Congo et du Biafra dans les années 1960. Certains problèmes semblent politiquement trop sensibles pour que l'ONU puisse jamais les résoudre. Pourtant, à travers le monde, plusieurs systèmes indépendants de ce genre ont été plus efficaces que celui de l'ONU.

L'exemple indien

Ainsi, l'Inde n'a plus connu de famine depuis l'indépendance en 1947, en dépit de sécheresses et de restrictions alimentaires encore plus importantes que celles qui ont miné l'Afrique, ces dix dernières années. Une partie du succès de l'Inde est due à son étendue territoriale et à sa capacité d'entreposer d'énormes réserves en céréales, mais une large part de ce succès doit être attribué au bon fonctionnement des institutions démocratiques. La presse indienne a la meilleure couverture médiatique

du monde en matière de sécheresses et de risques de famines, et elle encourage régulièrement le gouvernement à adopter une action préventive. Aucun parlementaire indien ne peut se permettre de laisser mourir de faim les habitants de sa circonscription : il en payerait le prix à l'élection suivante. De plus, des commissions publiques s'assurent que les leçons soient apprises, et les performances des serviteurs de l'Etat sont évaluées à l'issue de chaque opération d'aide d'urgence.

La différence avec le système des Nations unies se situe moins au niveau du professionnalisme des individus qu'au niveau de leur responsabilité envers leurs concitoyens : le système indien d'aide en cas de catastrophe fonctionne bien parce qu'il est ouvert à l'analyse publique. A l'opposé, la culture bureaucratique onusienne est l'une des plus hermétiques au monde. L'ONU établit ses propres règles et n'a de comptes à rendre qu'à un petit groupe de diplomates surchargés de travail, dont la responsabilité se limite à maintenir les agences spécialisées à l'intérieur de règles qu'ils définissent eux-mêmes, et non de les rendre transparentes pour tous. C'est là que les intérêts de « Nous, le peuple »,

au nom de qui la charte des Nations unies fut établie, entrent en conflit avec les priorités des ambassadeurs et des politiciens. En l'absence d'obligation de rendre des comptes au public, le débat sur les Nations unies demeure prisonnier des programmes politiques.

Les Nations unies elles-mêmes devraient libérer l'accès à l'information et instaurer une commission d'enquête ouverte et permanente. Certains mandarins, logés dans de somptueux bureaux, pourraient perdre leur emploi, mais l'institution dans son ensemble, et les nobles buts qu'elle poursuit, seraient alors protégés, reconnus, et pourraient faire loi.

Auteur : Alex de Waal, écrivain britannique, co-directeur des Droits de l'Afrique, organisme ayant pour but de promouvoir les droits de l'homme.

Sources : IPS

Thématiques :

Rubrique : [Point de vue](#) ()